

RIVES DU LAC

A Mies, les USA font barrage

Les partisans d'un chemin continu le long des rives du Léman ont désormais un nouvel adversaire, les Etats-Unis. C'est une interpellation déposée hier au Grand Conseil qui met le doigt sur un épineux problème: que devient le respect des lois et règlements quand une commune riveraine, en l'occurrence Mies, accueille un diplomate très surveillé sur son territoire?

Dans le village de Mies, à la frontière valdo-genevoise, l'installation de la nouvelle ambassadrice des Etats-Unis à l'ONU fait grincer des dents. Une semaine après sa nomination par Barack Obama le 22 octobre, Mies apprenait que Betty King habitait dans une propriété située entre la rive du lac et le chemin qui est le plus proche, la route des Châtillons. Or ce chemin communal est l'ersatz de chemin continu le long de la rive – chemin pourtant exigé par le plan directeur cantonal des rives.

«L'accès est barricadé par un bloc de béton et deux barrières, raconte un riverain. Les piétons doivent zigzaguer et c'est militarisé.» Devant le Conseil communal il y a six semaines, le syndic de Mies, Patrice Engelberts, expliquait que la parcelle serait territoire des USA sous protection de l'armée suisse.

Le Conseil d'Etat vaudois devra bientôt s'exprimer sur ce sujet diplomatico-lacustre, suite à une interpellation du député socialiste de Gland, Jean-Michel Favez. Selon ce dernier, le niveau de sécurité exigé par de tels emménagements «ne peut qu'aller à l'encontre des objectifs du plan directeur cantonal des rives du lac», déjà pas facile à réaliser vu les résistances des propriétaires et de certaines municipalités. Selon le député, la brigade du lac «prend en chasse» les navigateurs qui s'approcheraient trop de l'enclave américaine de Mies... JC